

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 décembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 6 p. (153r, 154r, 155v, 155bisr, 156r, 157r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 15 décembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48715>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Émile Godin a écrit à son père qu'il avait des griefs à l'encontre de Grebel et à Eugène André. Godin explique à son fils qu'il avait autorisé Grebel à faire le modèle en bois d'un produit nouveau, qu'il en avait informé Pernin mais personne d'autre. « Il me semble que je suis un petit peu directeur et que si l'on avait tant d'amour pour la vraie direction, on tiendrait un peu plus compte de mes avis qu'on le fait, et l'on n'adresserait pas aux autres des reproches que devraient m'être faits à moi-même s'il y avait lieu. » Godin reproche à Émile de se laisser emporter par la passion et de ne pas rechercher la concorde et la paix qui ramènent les choses à leurs vraies proportions. Godin explique également à son fils qu'il avait autorisé Eugène André à changer Edmond Louis et que si Pernin s'en est trouvé indisposé, c'est seulement parce qu'André a manqué de tact. Sur un litige de 20 F avec l'octroi : Godin reproche également à Émile de ne pas régler à l'amiable des affaires de minime importance. « Je veux bien que des demandes ne soient pas toujours fondées en tout point, mais nous avons de notre côté la fortune qui nous permet bien de faire des concessions à d'autres et il n'y a pas à toujours à être à cheval sur le dernier sou qui vous appartient. Ce qui est à soigner, ce sont les grands intérêts, mais il faut éviter de s'arrêter à des bagatelles dans lesquelles on perd son temps pour ne gagner qu'une fâcheuse réputation de mesquinerie. » Dans le post-scriptum, Godin évoque une lettre de Marle et lui demande si Picot a installé dans son futur cabinet de travail au Familistère la bibliothèque qu'il lui avait commandée.

Support

- Deux lignes du texte de la lettre sont manuscrites à la mine de plomb en haut du folio 156r. Trois mots sont manuscrits par-dessus l'encre effacée de la copie sur le folio 155 bis.
- Un passage du texte est repéré par un trait au crayon bleu dans la marge du folio 154r.

Mots-clés

[Critiques, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Louis, Edmond](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Pernin, Antoine](#)
- [Picot, Paul](#)

Lieux cités [Marle \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 21/08/2024

Versailles 15 X^{bre} 77

Mon cher Emile,

J'ai, en effet, reçu de M. André une lettre qui m'est arrivée en même temps que la tienne. En vérité, c'est à m'y faire croire, bonnes, nous faisons des montagnes de choses sans aucune importance. La passion de vanité partout au sein de la nation, et là où il faudrait ne voir sincèrement que les avantages indéniables à l'extinction de la monarchie d'aujourd'hui, on ne se percevoir que des préoccupations considérations de puissance, de prééminence, d'importance.

Que vas-tu faire de question de franchises, que ton directeur ne voit rien d'autre? Que rien ne soit fait pour le royaume?

Soit-il bien être question de choses immobiles dans l'affaire dont il s'agit?

Avant mon départ et au moment où j'avais toutes sortes de questions à l'esprit, j'ai pu seulement venir au projet de produit moniteur que M. Grebet demandait depuis longtemps à une faible somme.

C'était un rien, un modèle sans importance à faire en bois. J'ai dit à M. Grebel de s'en concerter avec M. Pernin et j'ai prié M. Pernin du fait.

Je n'ai eu ni le temps, ni la pensée de parler à d'autres, du reste cela n'était même pas nécessaire, car il ne s'agissait pas de mettre un nouvel objet en fabrication mais bien d'autoriser tout simplement quelque'un à se rendre utile en créant un procédé nouveau.

Je comprendrais ton observation si c'était question aujourd'hui de fabriquer ces objets et de les mettre en magasin. Mais nous sommes loin de cela. Et ce que c'est certain c'est que si M. Grebel eut dû passer comme tu le dis par des inspections diverses on aurait trouvé des objections à soulever, et le modèle ne serait pas encore commencé.

J'avais du reste donné mon avis et M. Grebel le l'a dit. Il me semble que je suis un petit peu directeur et que si l'on avait tant d'envie pour la vraie direction on trouverait un peu plus compét.

de mes avis qui on ne le fait, et l'on n'aurait
sûr pas aux autres des reproches qui devraient
m'être faits à moi-même, si il y avait lieu.

Pour couper court, comme tu me le
demandas, à tous ces embarras il faut donc
que je commence par m'en entretenir
avec toi-même en continuant par M.
André; car enfin les autres sont enfermés
dans une sphère bien étroite, et c'est
surtout chez vous deux qu'il faudrait tou-
jours que les choses fussent examinées
fraidement et sans passion. Or, chez toi-
même, malheureusement, la passion prend
part dans les décisions et souvent, en autres
elle s'exerce d'après de fâcheuses influences.

Si me parles de principe, élève-toi à
ce qui en est réellement l'essence et que
tu aimes au fond, ^{je sais} c'est à-dire aux senti-
ments qui font envisager tous ceux qui
nous entourent avec la pensée d'affection et
de respect que nous devons à tous nos
semblables; mets-toi en garde contre les
excitations qui peuvent te réveiller des
sens contre les autres; et ne perds
jamais de vue que c'est surtout quand on

croit avoir à critiquer ou à se plaindre que doit venir de toi la parole de concorde et de paix qui ravive toutes choses à ses vraies proportions et facilite le maintien de l'accord entre tous les employés. Tu ne t'étudieras, j'aurais trop à ce sujet.

Ainsi M. André m'a demandé à changer EDMOND Louis et je lui ai donné l'autorisation de le faire. Et je vais par ce que tu me dis à ce propos que il y a encore en un côté passionné dans cette affaire, auquel certainement si je m'interdisais pourraient céder. J'aurais fait la chose sans me contenter personne et si M. Cottier a pu être indisposé de ce fait, voit que M. André a manqué de tact.

M. André me signale aussi qu'un conflit serait prêt de naître pour une somme de 20 francs à l'octroi.

Quand donc résoudras-tu à l'amicable des choses d'assez minime importance ?

Avant mon départ j'ai encore
été obligé de faire donner {^{en} je crois},
pour éviter un procès en
dommages sur une propriété
à la sablière.

je veux bien que ces demandes ne
soient pas toujours fondées en tout
point; mais nous avons de notre côté
la fortune qui nous permet bien de
faire des concessions à d'autres et il n'y
a pas à toujours être à cheval sur le
dernier fil qui vous apparaîtrait. Ce
qui est à régler, ce sont les grands
intérêts, mais il faut éviter de s'arrêter
à des bagatelles dans lesquelles on perd
son temps pour ne gagner qu'une fa-
chueuse réputation de mesquinerie.

J'écrirai tantôt à M. Gridié et lui
parlerai au châbon des bureaux.

Dis bien assuré que cette lettre n'a
d'autre pensée que de te mieux faire
comprendre ce qui est utile pour le
bien, et que c'est uniquement dans
un sentiment d'affection que je te
l'adresse.

Ce n'est pas besoin d'y répondre
pour justifier les faits dont il y a des

question. Je sais faire la part
des choses.

A toi de tout cœur

Godin

P.S. Il n'y a pas à donner de suite
à la boîte de Marle.

M. Picot a-t-il posé dans
ma chambre au Familistère, ou
plutôt dans ~~mon~~^{qui m'a été} cabinet de
travail. La bibliothèque que je
lui ai commandée avant mon
départ.